

BARÈME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

Applicable au 1er janvier 2022

+ TRANSACTION

Les honoraires sont à la charge vendeur, sauf stipulations contraires prévues au mandat.

APPARTEMENTS - MAISONS

Prix du bien	Honoraires TTC
De 0 à 70 000€	10% (Minimum de perception de 5 000€)
De 70 001€ à 125 000€	7 500 € Forfaitaires
De 125 001€ à 220 000€	6%
De 220 001€ à 300 000€	5,5%
Au delà de 300 000€	5%

ANNEXES

Garage 3 000€
Place de stationnement 2 000€

TVA 20% inclus et honoraires inclus dans les prix affichés.

